

-----  
**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du mercredi 26 mai 2021**

Le mercredi 26 mai 2021 à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en visio-conférence, sur la convocation adressée le 18 mai par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire  
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'île-Bouchard  
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire  
Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire  
M. Jackie PASSET, La Ménitrie  
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye  
Mme Nathalie PONTROUÉ, Couzilles  
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse  
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Excusés ayant donné procuration :

Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Isabelle PAIN  
Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole, à M. Jackie PASSET  
Mme Christelle CARDET, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Sophie-Anne SAUVAIGO  
Mme Régine CATIN, Région Pays-de-la-Loire, à M. Michel PONCHANT  
M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire, à Mme Sophie TUBIANA

Excusés :

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire  
Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre-et-Loire  
Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire  
M. Laurent GÉRAULT, Région Pays-de-la-Loire  
M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire  
M. Didier GUILLAUME, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire  
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire  
M. Eric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire  
M. Paul OPREA, Loire-Authion  
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire

Secrétaire de séance : Monsieur Jackie PASSET

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 10    Nombre de pouvoirs : 5    Nombre de voix : 15

-----

**Natura 2000 : animation 2021-2022 du site  
« Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre »**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu la Charte 2008-2023 en vigueur,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,

Considérant que le Parc naturel régional assure la maîtrise d'ouvrage de l'animation du site Natura 2000 « Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre » depuis 2010 et a été renouvelé à cette fonction pour la période 2019-2022 par les membres du Comité de pilotage le 26 juin 2019 ;

Considérant qu'une convention triennale fixe ces modalités et qu'une convention technique et financière est renouvelée chaque année ;

Il est proposé pour la période d'exécution technique du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022 les coûts estimatifs suivants :

- ✓ frais de personnel du Parc (25 071,41 € NTT) : expert Patrimoine naturel (95j), responsable Comptabilité et ressources humaines (4j), secrétaire (2j), secrétaire comptable (2j), expert agriculture/forêt (2j),
- ✓ prise en compte des frais de structure du Parc (3 760,71 €) : sur la base d'un forfait de 15 % du montant total des frais de personnels
- ✓ prestations de service (48 864,00 € TTC pour la tranche optionnelle 2 du marché) : Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire (23 364,00 € TTC) et CPIE Touraine-Val de Loire (25 500,00 € TTC).

Les membres du Bureau à l'unanimité :

- ✓ valident le montant global de l'opération pour la période 2021-2022 évalué à 77 696,12 € TTC. Les crédits alloués se répartissent entre les financements européens FEADER (50 % du TTC) et État (DREAL Centre-Val de Loire, 50 % du TTC),
- ✓ autorisent la Présidente à solliciter la demande de subvention et à signer tout document y afférent.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

  
Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par la Présidente  
Compte-tenu de la transmission en  
Sous-préfecture et de la publication

Le 3 - JUIN 2021

-----  
**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du mercredi 26 mai 2021**

Le mercredi 26 mai 2021 à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en visio-conférence, sur la convocation adressée le 18 mai par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire  
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Ile-Bouchard  
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire  
Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire  
M. Jackie PASSET, La Ménitrie  
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye  
Mme Nathalie PONTROUÉ, Crouzilles  
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse  
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Excusés ayant donné procuration :

Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Isabelle PAIN  
Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole, à M. Jackie PASSET  
Mme Christelle CARDET, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Sophie-Anne SAUVAIGO  
Mme Régine CATIN, Région Pays-de-la-Loire, à M. Michel PONCHANT  
M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire, à Mme Sophie TUBIANA

Excusés :

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire  
Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre-et-Loire  
Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire  
M. Laurent GÉRAULT, Région Pays-de-la-Loire  
M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire  
M. Didier GUILLAUME, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire  
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire  
M. Eric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire  
M. Paul OPREA, Loire-Authion  
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire

Secrétaire de séance : Monsieur Jackie PASSET

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 10    Nombre de pouvoirs : 5    Nombre de voix : 15

---

## TEN Communauté d'agglomération de Saumur – Atlas biodiversité communaux : candidatures

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu la Charte 2008-2023 en vigueur,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,

Vu la délibération n°266 de la commission permanente de la Région Pays de la Loire en date du 13 novembre 2020,

Considérant les candidatures des communes de Fontevraud et Montsoreau pour l'accompagnement à la mise en œuvre d'Atlas de la Biodiversité communale sur leur territoire dans le cadre du TEN Agglomération de Saumur ;

Considérant que ces candidatures s'intègrent à la fiche action 2 du programme TEN : mise en œuvre d'actions participatives en faveur de la biodiversité ;

Les membres du Bureau à l'unanimité :

- ✓ valident le principe de ces candidatures,
- ✓ autorisent la Présidente à signer tout document y afférent

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

  
Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par la Présidente  
Compte-tenu de la transmission en  
Sous-préfecture et de la publication  
Le **3 - JUIN 2021**

-----  
**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du mercredi 26 mai 2021**

Le mercredi 26 mai 2021 à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en visio-conférence, sur la convocation adressée le 18 mai par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire  
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Ile-Bouchard  
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire  
Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire  
M. Jackie PASSET, La Ménitré  
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye  
Mme Nathalie PONTROUÉ, Crouzilles  
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse  
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Excusés ayant donné procuration :

Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Isabelle PAIN  
Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole, à M. Jackie PASSET  
Mme Christelle CARDET, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Sophie-Anne SAUVAIGO  
Mme Régine CATIN, Région Pays-de-la-Loire, à M. Michel PONCHANT  
M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire, à Mme Sophie TUBIANA

Excusés :

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire  
Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre-et-Loire  
Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire  
M. Laurent GÉRAULT, Région Pays-de-la-Loire  
M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire  
M. Didier GUILLAUME, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire  
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire  
M. Eric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire  
M. Paul OPREA, Loire-Authion  
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire

Secrétaire de séance : Monsieur Jackie PASSET

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 10    Nombre de pouvoirs : 5    Nombre de voix : 15

-----  
**Convention Parc naturel régional – Centre de gestion du  
Maine-et-Loire**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu la Charte 2008-2023 en vigueur,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,

Considérant la proposition d'accompagnement du Centre de gestion pour l'établissement comprenant les prestations suivantes :

✓ Mensuellement :

- Calculs des traitements et des rappels ;
- Etablissement des bulletins de paye ;
- Etablissement des états liquidatifs de la paye ;
- Calcul des charges sociales et établissement des états correspondants ;
- Transfert des fichiers DSN ;
- Transfert des données sociales et récupération des taux d'imposition auprès des services de la DGFIP.

✓ B) annuellement

- établissement des déclarations de fin d'année : URSSAF, CNRACL, IRCANTEC, impôts et fonds de compensation du supplément familial...
- transmission des données par procédure DSN à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Les membres du Bureau à l'unanimité :

- ✓ délibèrent favorablement pour confier ce service au Centre de gestion à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 ou du 1<sup>er</sup> janvier 2022 si les contraintes techniques ne peuvent être levées,
- ✓ autorisent la Présidente à signer la convention correspondante.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

  
Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par la Présidente  
Compte-tenu de la transmission en  
Sous- préfecture et de la publication

Le 3 - JUIN 2021

-----  
**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du mercredi 26 mai 2021**

Le mercredi 26 mai 2021 à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en visio-conférence, sur la convocation adressée le 18 mai par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire  
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Île-Bouchard  
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire  
Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire  
M. Jackie PASSET, La Ménitrie  
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye  
Mme Nathalie PONTROUÉ, Crouzilles  
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse  
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Excusés ayant donné procuration :

Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Isabelle PAIN  
Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole, à M. Jackie PASSET  
Mme Christelle CARDET, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Sophie-Anne SAUVAIGO  
Mme Régine CATIN, Région Pays-de-la-Loire, à M. Michel PONCHANT  
M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire, à Mme Sophie TUBIANA

Excusés :

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire  
Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre-et-Loire  
Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire  
M. Laurent GÉRAULT, Région Pays-de-la-Loire  
M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire  
M. Didier GUILLAUME, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire  
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire  
M. Eric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire  
M. Paul OPREA, Loire-Authion  
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire

Secrétaire de séance : Monsieur Jackie PASSET

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 10    Nombre de pouvoirs : 5    Nombre de voix : 15

---

## Recensement Participatif des Patrimoines : convention avec les communes lauréates

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu la Charte 2008-2023 en vigueur,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,

Considérant l'appel à candidature lancé par le Parc ;

Considérant les candidatures de 14 binômes collectivités-associations ;

Considérant la décision du Comité de pilotage de sélectionner la commune nouvelle de Brissac Loire-Aubance et la commune de Villaines-les-Rochers ;

Considérant la nécessité d'établir pour chacune de ces collectivités une convention pour préciser notamment les objectifs poursuivis, les modalités d'association des habitants, les conditions d'utilisation et de versement de l'indemnité de 5 000 € maximum allouée à chaque projet ;

Les membres du Bureau délibèrent favorablement et à l'unanimité pour autoriser Madame la Présidente à signer la convention avec chacune des collectivités lauréates.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

  
Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par la Présidente  
Compte-tenu de la transmission en  
Sous- préfecture et de la publication  
Le 3 - JUN 2021

-----

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du mercredi 26 mai 2021**

Le mercredi 26 mai 2021 à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en visio-conférence, sur la convocation adressée le 18 mai par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire  
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Ile-Bouchard  
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire  
Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire  
M. Jackie PASSET, La Ménitré  
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye  
Mme Nathalie PONTROUÉ, Cruzilles  
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse  
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Excusés ayant donné procuration :

Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Isabelle PAIN  
Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole, à M. Jackie PASSET  
Mme Christelle CARDET, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Sophie-Anne SAUVAIGO  
Mme Régine CATIN, Région Pays-de-la-Loire, à M. Michel PONCHANT  
M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire, à Mme Sophie TUBIANA

Excusés :

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire  
Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre-et-Loire  
Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire  
M. Laurent GÉRAULT, Région Pays-de-la-Loire  
M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire  
M. Didier GUILLAUME, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire  
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire  
M. Eric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire  
M. Paul OPREA, Loire-Authion  
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire

Secrétaire de séance : Monsieur Jackie PASSET

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 10    Nombre de pouvoirs : 5    Nombre de voix : 15

---

## Convention cadre avec la SCI « Caves et château de Parnay »

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu la Charte 2008-2023 en vigueur,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,

Considérant l'intérêt socio-économique du projet œno-touristique du château de Parnay porté par le groupe RVG ;

Considérant la demande du Préfet de Région de réaliser une étude d'impact à l'échelle de l'ensemble du projet d'aménagement ;

Considérant la demande du porteur de projet de confier l'animation d'un Comité de suivi environnement au Parc naturel régional ;

Considérant la totale indépendance de ce Comité de suivi vis-à-vis du porteur de projet ;

Considérant les sollicitations du porteur de projet pour la réalisation d'inventaires floristiques complémentaires à l'étude d'impact ;

Considérant la délibération du Bureau du Parc en date du 18 février 2020 permettant la rétribution des services du Parc ;

Considérant l'engagement triennal du partenariat entre les parties ;

Les membres du Bureau délibèrent favorablement à l'unanimité pour autoriser Madame la Présidente à signer la convention cadre courant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023 avec la SCI Caves et Château de Parnay.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par la Présidente  
Compte-tenu de la transmission en  
Sous-préfecture et de la publication  
Le

3 - JUIN 2021

-----  
**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du mercredi 26 mai 2021**

Le mercredi 26 mai 2021 à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en visio-conférence, sur la convocation adressée le 18 mai par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire  
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Ile-Bouchard  
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire  
Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire  
M. Jackie PASSET, La Ménitrie  
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye  
Mme Nathalie PONTROUÉ, Crouzilles  
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse  
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Excusés ayant donné procuration :

Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Isabelle PAIN  
Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole, à M. Jackie PASSET  
Mme Christelle CARDET, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Sophie-Anne SAUVAIGO  
Mme Régine CATIN, Région Pays-de-la-Loire, à M. Michel PONCHANT  
M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire, à Mme Sophie TUBIANA

Excusés :

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire  
Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre-et-Loire  
Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire  
M. Laurent GÉRAULT, Région Pays-de-la-Loire  
M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire  
M. Didier GUILLAUME, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire  
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire  
M. Eric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire  
M. Paul OPREA, Loire-Authion  
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire

Secrétaire de séance : Monsieur Jackie PASSET

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 10    Nombre de pouvoirs : 5    Nombre de voix : 15

## Partenariat avec la SCI « Caves et château de Parnay » : convention technique et financière 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu la Charte 2008-2023 en vigueur,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,

Considérant la convention cadre triennale avec la SCI « Caves et château de Parnay » et sa déclinaison technique et financière annuelle ;

Considérant la délibération du Bureau du Parc en date du 18 février 2020 permettant la rétribution des services du Parc ;

Les membres du Bureau délibèrent favorablement à l'unanimité pour autoriser Madame la Présidente à signer la convention technique et financière 2021 avec la SCI « Caves et château de Parnay »

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

  
Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par la Présidente  
Compte-tenu de la transmission en  
Sous-préfecture et de la publication

Le 3 - JUIN 2021

-----  
**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du mercredi 26 mai 2021**

Le mercredi 26 mai 2021 à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en visio-conférence, sur la convocation adressée le 18 mai par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire  
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Ile-Bouchard  
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire  
Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire  
M. Jackie PASSET, La Ménitrie  
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye  
Mme Nathalie PONTROUÉ, Crouzilles  
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse  
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Excusés ayant donné procuration :

Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Isabelle PAIN  
Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole, à M. Jackie PASSET  
Mme Christelle CARDET, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Sophie-Anne SAUVAIGO  
Mme Régine CATIN, Région Pays-de-la-Loire, à M. Michel PONCHANT  
M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire, à Mme Sophie TUBIANA

Excusés :

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire  
Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre-et-Loire  
Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire  
M. Laurent GÉRAULT, Région Pays-de-la-Loire  
M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire  
M. Didier GUILLAUME, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire  
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire  
M. Eric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire  
M. Paul OPREA, Loire-Authion  
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire

Secrétaire de séance : Monsieur Jackie PASSET

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 10    Nombre de pouvoirs : 5    Nombre de voix : 15

## Action recherche sur la Transition Energétique et Sociétale : poursuite des partenariats

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu la Charte 2008-2023 en vigueur,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,

Considérant la participation du Parc au Collectif Transition Energétique et Sociétal (TES) depuis son lancement en 2015 ;

Considérant la sollicitation de l'Institut des Mines Télécom (IMT) Atlantique à participer techniquement et financièrement à ce programme TES III ;

Les membres du Bureau délibèrent favorablement et à l'unanimité pour :

- ✓ Autoriser Madame la Présidente à signer la convention avec l'IMT Atlantique,
- ✓ Déclarent soutenir cette action-recherche à hauteur de 1 500 € par an et sur la période contractualisée.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

  
Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par la Présidente  
Compte-tenu de la transmission en  
Sous-préfecture et de la publication  
Le

3 - JUIN 2021

-----  
**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du mercredi 26 mai 2021**

Le mercredi 26 mai 2021 à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en visio-conférence, sur la convocation adressée le 18 mai par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire  
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Ile-Bouchard  
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire  
Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire  
M. Jackie PASSET, La Ménitré  
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye  
Mme Nathalie PONTROUÉ, Cruzilles  
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse  
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Excusés ayant donné procuration :

Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Isabelle PAIN  
Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole, à M. Jackie PASSET  
Mme Christelle CARDET, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Sophie-Anne SAUVAIGO  
Mme Régine CATIN, Région Pays-de-la-Loire, à M. Michel PONCHANT  
M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire, à Mme Sophie TUBIANA

Excusés :

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire  
Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre-et-Loire  
Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire  
M. Laurent GÉRAULT, Région Pays-de-la-Loire  
M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire  
M. Didier GUILLAUME, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire  
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire  
M. Eric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire  
M. Paul OPREA, Loire-Authion  
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire

Secrétaire de séance : Monsieur Jackie PASSET

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 10    Nombre de pouvoirs : 5    Nombre de voix : 15

## Convention de partenariat PNR/EDF-CNPE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu la Charte 2008-2023 en vigueur,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,

Considérant que pour 2021, le projet de partenariat Parc/EDF-CNPE prévoit un soutien à hauteur de :

- ✓ 5 000 € dédiés à l'activité générale du Parc,
- ✓ 5 000 € pour soutenir l'aide au financement d'une mission d'un an afin de préparer un programme d'actions en faveur de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire.

Les membres du Bureau à l'unanimité :

- ✓ Approuvent le projet de convention de partenariat avec EDF-CNPE de Chinon et le syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine qui prendra effet à la date de signature pour l'année 2021 ;
- ✓ Autorisent la Présidente à signer la convention précitée ;
- ✓ Disent que les crédits sont inscrits au Budget.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par la Présidente  
Compte-tenu de la transmission en  
Sous-préfecture et de la publication

Le 3 - JUN 2021

-----

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du mercredi 26 mai 2021**

Le mercredi 26 mai 2021 à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en visio-conférence, sur la convocation adressée le 18 mai par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire  
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Ile-Bouchard  
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire  
Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire  
M. Jackie PASSET, La Ménitrie  
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye  
Mme Nathalie PONTROUÉ, Crouzilles  
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse  
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Excusés ayant donné procuration :

Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Isabelle PAIN  
Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole, à M. Jackie PASSET  
Mme Christelle CARDET, Région Pays-de-la-Loire, à Mme Sophie-Anne SAUVAIGO  
Mme Régine CATIN, Région Pays-de-la-Loire, à M. Michel PONCHANT  
M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire, à Mme Sophie TUBIANA

Excusés :

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire  
Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre-et-Loire  
Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire  
M. Laurent GÉRAULT, Région Pays-de-la-Loire  
M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire  
M. Didier GUILLAUME, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire  
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire  
M. Eric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire  
M. Paul OPREA, Loire-Authion  
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire

Secrétaire de séance : Monsieur Jackie PASSET

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 10    Nombre de pouvoirs : 5    Nombre de voix : 15

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine  
49730 MONTSOREAU  
5.3. Désignation de représentants

-----

## Désignation de représentants du Parc à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de Maine-et-Loire

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu la Charte 2008-2023 en vigueur,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,

Considérant le courrier de Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire informant que le mandat des représentants à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites arrive à expiration et sollicitant de nouvelles désignations ;

Les membres du Bureau à l'unanimité, désignent :

- ✓ Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, formation « Nature » : **Monsieur Guillaume DELAUNAY**,
  
- ✓ Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, formations « Publicité », « Site et paysage », « site et paysage éolien : **pas de candidature à ce jour sur ces formations.**

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par la Présidente  
Compte-tenu de la transmission en  
Sous-préfecture et de la publication  
Le 3 - JUIN 2021